

Programmation 2012
Paris :

-
- 29/02
-
- 21/09
-
-
- 30/03
-
- 28/11
-
-
- 08/06

Lyon :

-
- 09/03
-
- 05/09
-
-
- 27/04
-
- 14/12

Marseille :

-
- 13/01
-
-
- 04/10

Toulouse :

-
- 06/04

Objectifs

- Appréhender les enjeux de l'intervention des EPCI en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- Maîtriser les outils institutionnels et les instruments de planification existants

Avec votre inscription

- + Un pack pédagogique complet
- + Le déjeuner et les pauses
- + Un abonnement à l'une de nos revues

Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00
 Fax : 04 76 65 79 98
 E-mail : formation@territorial.fr

Intercommunalité et urbanisme : quels enjeux après le Grenelle II et la réforme territoriale ?

Détail de la formation
**LE RENFORCEMENT DU CARACTÈRE supra
COMMUNAL DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE**
**Le rôle accru du Schéma de Cohérence
Territoriale (SCOT)**

La généralisation des SCOT sur l'ensemble du territoire national : l'incitation par la règle de l'urbanisation limitée
 Le renforcement du rôle de l'Etat

Le nouvel ordonnancement juridique urbanistique engendré par la loi Grenelle II : primauté du SCOT

**La nouvelle dimension intercommunale
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le principe posé par l'article L 123-6 du Code de l'urbanisme
 Le PLU intercommunal

**L'INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE
DE L'URBANISME opérationnel**
Au travers des compétences dévolues aux EPCI

Les métropoles et les Communautés urbaines
 Les Communautés d'agglomération
 Les Communautés de communes

Au travers des outils de mutualisation

Des outils existants maintenus et approfondis
 Les prestations de services et conventions de gestion
 Les mises à dispositions de services entre communes et EPCI : un régime revu et corrigé

**De nouveaux outils offerts par la loi
n° 2010-1563 du 16 décembre 2010**

Les services communs
 Les services unifiés

Vous êtes intéressé par cette formation en intra • Contact : intra@territorial.fr

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

E-mail (resp. formation) :

Réf. SI-ADM1255

TARIFS JOURNÉES EXPERTS

- Associations, communes et EPCI < 10 000 hab. : 350 €
- Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 570 €
- Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 670 €
- Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 770 €
- Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux : 790 €
- Entreprises privées : 790 €
- Autres (État...) : 570 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

* Vaut convention de formation simplifiée

FORMATION.TERRITORIAL.FR

Une marque du  Groupe Territorial